
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Taxe sur les produits sucrés : le Gouvernement répond à la crise de la filière betterave sucre par un matraquage fiscal !

Paris le 5 octobre 2026 - Le projet de loi de finances de la Sécurité Sociale (PLFSS), que le gouvernement s'apprête à présenter, prévoit l'instauration d'une taxe sur les produits sucrés. Ce serait un nouveau coup de massue fiscal pour la filière betterave sucre, les industries agro-alimentaires et le pouvoir d'achat des Français. La CGB le dénonce avec vigueur et en demande le retrait immédiat.

Alors que la CGB a récemment alerté sur les conséquences dramatiques de la sécheresse et des canicules sur la récolte betteravière – production nationale en baisse de 30% et perte de valeur de près d'un milliard d'euros pour l'ensemble de la filière – le Gouvernement y répond par un matraquage fiscal, à travers une nouvelle taxe sur les produits sucrés. Pour la CGB, cette mesure est inacceptable : elle fragiliserait encore davantage une filière déjà en grande difficulté. Notre filière a au contraire le besoin d'être soutenue financièrement, que ce soit pour inciter les planteurs à engager un nouveau cycle de production ou en renforçant significativement l'assurance climatique et l'ISN, tout comme la recherche et le développement afin de répondre aux impasses techniques auxquelles sont confrontés les betteraviers en matière de protection des plantes.

En renforçant la tendance inflationniste sur les produits alimentaires, cette taxe va impacter directement le pouvoir d'achat des consommateurs, en particulier les foyers les plus modestes. Elle va aussi pénaliser nos industries agro-alimentaires et toute la filière betterave sucre. La mesure pourrait rapporter 300 millions d'euros de recettes fiscales supplémentaires dès 2027, selon les estimations avancées. En outre, elle viendrait s'ajouter à la taxe déjà en vigueur sur les boissons sucrées, qui rapporte 1 milliard d'euros chaque année, soit l'équivalent du chiffre d'affaires total des betteraves produites en France.

« Nos betteraviers affrontent déjà une crise majeure. Leur récolte est durement frappée par la sécheresse et la réponse du Gouvernement est d'imposer une nouvelle taxe ! C'est incompréhensible et inacceptable. Cette taxe fragiliserait encore nos industries agroalimentaires et nos territoires, avec des conséquences potentielles sur l'emploi et le pouvoir d'achat. Veut-on voir davantage de sucreries fermer en France ? Le Gouvernement doit revoir sa copie de toute urgence et renoncer à cette mesure » a déclaré Franck Sander, Président de la CGB.